

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Ce guide d'accompagnement servira de support à notre entretien.
Il s'agit avant tout d'un outil d'aide à l'analyse réflexive de votre pratique professionnelle.

IA-IPR EVS :

Date de l'inspection :

Académie de Rennes

Professeur documentaliste :

1— LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Dans la mesure du possible, joindre un ou plusieurs documents dans la liste suivante :

- Axes et actions du projet d'établissement susceptibles de concerner ou d'impliquer la politique documentaire.
- Axes de la politique documentaire.
- Rapport d'activités présenté au chef d'établissement l'an dernier.
- Tout autre document que vous souhaitez porter à ma connaissance.

Ce (ces) document (s) servira (serviront) à expliciter comment le projet d'établissement prend en compte la politique documentaire, comment le projet documentaire contribue à l'ouverture de l'établissement scolaire sur son environnement.

1. Les personnels du CDI

Quel est leur statut ? Quelle est l'organisation du service, des responsabilités ?

2. Lieux et espaces

Quelle est la situation du CDI dans l'établissement (bâtiment isolé ...) ?

Disposez-vous de salles spécialisées ?

Existe-t-il des fonds hors les murs du CDI (exemple bibliothèques disciplinaires en lycée) et comment ces fonds sont-ils gérés ?

Votre espace documentaire a-t-il évolué ? Pour répondre à quels besoins ?

3. Le fonds documentaire et la politique d'acquisition

Votre projet d'établissement a-t-il occasionné une redéfinition de la politique d'acquisition ?

Quel constat faites-vous en matière d'emprunts ou de consultation (statistiques) ?

Quelle est la part du numérique dans les collections ?

Les autres professeurs et les élèves ont-ils été impliqués dans la politique d'acquisition ?

4. L'accès

Comment sont organisées les périodes d'ouverture des espaces de ressources (capacité d'accueil, temps de fermeture pour formation des élèves...? Avec quels personnels ?)

L'accès distant est-il possible (dans l'établissement, depuis la maison ?)

5. Les services documentaires

Votre CDI permet-il l'accès à des bibliothèques numériques ?

Les élèves ont-ils à leur disposition un prêt de matériel (type liseuses, tablettes...) ?

Avez-vous pu mettre en place des tutoriels pour faciliter la construction de compétences infodocumentaires ?

Avez-vous pu mettre en place des services individualisés de diffusion de ressources (création d'alertes en fonction des préoccupations des élèves...) ?

Avez-vous des services documentaires pour les autres professeurs ?

Autres services documentaires ?

3- LA FORMATION DES ÉLÈVES

1. La formation des élèves à la recherche documentaire et l'éducation aux médias et à l'information

Quelles actions de formation à la recherche documentaire avez-vous pu mettre en place pour les élèves?

Vous pouvez joindre le tableau des activités en lien avec le référentiel des compétences infodocumentaires que vous proposez dans votre établissement, s'il existe.

Existe-t-il un volet éducation aux médias et à l'information ?

Avez-vous observé des incidences du numérique sur les pratiques des élèves ?

Avez-vous pu engager une réflexion sur la place de la mémorisation dans les apprentissages ?

(complémentarité entre ce qu'il faut garder en mémoire et ce qu'on peut retrouver dans des réservoirs de données divers...)

2. Les éléments de la culture numérique

Avez-vous pu développer des actions de formation sur les usages responsables du numérique ?

Avez-vous pu intégrer les usages sociaux des élèves au sein du CDI ?

Avez-vous pu faciliter l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques, notamment lors des travaux interdisciplinaires ?

Qu'est-ce qui selon vous doit constituer une culture numérique aujourd'hui ?

4- INDIQUER LES POINTS ET ATTENTES QUE VOUS SOUHAITEZ ABORDER PENDANT L'ENTRETIEN

Vu, le

Fait, le

Le chef d'établissement

Le professeur documentaliste